

Délai : 28 février 2026

Cully, le 5 janvier 2026

## Révision de la redevance mensuelle 2026

Madame, Monsieur, chers parents,

Comme chaque début d'année, et afin de remettre à jour les informations relatives à votre situation personnelle, professionnelle et financière, nous vous invitons à nous remettre d'ici **au 28 février 2026** les documents nécessaires à la révision de votre revenu, ainsi que l'attestation d'activité professionnelle ci-jointe (obligatoire pour tous).

Les familles à la tarification maximum ne sont pas tenues de nous fournir les justificatifs de leurs revenus ; seule l'attestation d'activité professionnelle est requise.

La politique tarifaire en vigueur du réseau ARAJEL tient compte de TOUS les revenus du ménage. Afin de calculer votre revenu déterminant, **il convient de nous faire parvenir les documents figurant à la page suivante**, ceci en fonction de la situation individuelle de chaque parent de votre ménage.

Les documents peuvent être transmis :

- Par mail à l'adresse [info@accueil-lavaux.ch](mailto:info@accueil-lavaux.ch)
- par courrier postal à notre adresse : Route de Grandvaux 14, 1096 Cully.

Sur la base des nouveaux éléments financiers reçus, la tarification sera ajustée avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2026. En cas de non remise des documents demandés dans les délais fixés, les redevances seront majorées de 30%, à compter du le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et jusqu'au mois de la remise des documents. Cette majoration n'est pas remboursable ; elle est applicable également aux parents à la tarification maximale.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures.

Andrea Széchenyi

Directrice de la Fondation



## DOCUMENTS A TRANSMETTRE CALCUL DU REVENU DETERMINANT 2026

### Salarié.e.s :

- L'attestation d'activité professionnelle dûment complétée et signée (obligatoire pour tous/voir page suivante)
- Une copie de la fiche de salaire de janvier 2026 (si revenu irrégulier, les 3 dernières fiches)
- Une copie du certificat de salaire 2025

### Propriétaire d'immeubles de rendement ou de titres :

- Une copie de la déclaration d'impôt 2025 (ou 2024 si 2025 pas encore disponible)

### Etudiant.e.s :

- Une attestation signée par l'école indiquant la période de formation suivie et les horaires
- Stage rémunéré : fiche de salaire

### Personne au bénéfice d'indemnités chômage :

- Une copie de votre inscription à l'ORP
- Une copie des 3 derniers décomptes de l'indemnité chômage
- Décompte annuel 2025 des prestations de l'assurance chômage

### Personne au bénéfice du Revenu d'insertion (RI) ou AI :

- La décision / attestation officielle et complète 2025/2026 du service social référant

### Pour tous : Autre revenu :

- Tout autre revenu doit être déclaré (voir règlement page 9)

### Indépendant.e.s : (nous n'acceptons pas les extraits de comptabilité établis par les fiduciaires)

- L'attestation d'activité professionnelle dûment complétée et signée (voir page suivante)
- Une copie de la déclaration d'impôt 2025

**Aides financières** : quelle que soit votre situation professionnelle, si vous êtes au bénéfice de soutien financier, merci de nous transmettre les décisions / attestations officielles complètes du service social référant (OVAM, PC Familles, AI, etc.)

**Pensions alimentaires** : quelle que soit votre situation professionnelle, si vous percevez ou versez une pension alimentaire pour enfant(s), merci de nous transmettre une copie de la convention officielle.

**Nous vous rendons attentif qu'il est de **votre responsabilité** de nous **demandez d'adapter votre calcul** en cours d'année si ce dernier ne correspond **plus à la réalité** de votre situation financière. Ceci afin de vous éviter une facturation rétroactive en notre faveur conséquente.**



## ATTESTATION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE 2026

Délai : 28 février 2026

### Parent principal (selon portail parents)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Email : .....  
Natel privé : .....

### Partenaire (selon portail parents)

Nom : .....  
Prénom : .....  
Email : .....  
Natel privé : .....

#### Situation personnelle

- Marié/e ou concubin
- Séparé/e ou divorcé/e

#### Situation personnelle

- Marié/e ou concubin
- Séparé/e ou divorcé/e

#### Situation professionnelle

- Salarié/e       Indépendant/e
- En recherche d'emploi (ORP)
- Aux études
- Ne travaille pas

#### Situation professionnelle

- Salarié/e       Indépendant/e
- En recherche d'emploi (ORP)
- Aux études
- Ne travaille pas

Employeur : .....

Employeur : .....

Taux d'activité : ..... %

Taux d'activité : ..... %

Si moins de 100%, préciser les jours/horaires :

- Lundi .....  
 Mardi .....  
 Mercredi .....  
 Jeudi .....  
 Vendredi .....

- Lundi .....  
 Mardi .....  
 Mercredi .....  
 Jeudi .....  
 Vendredi .....

Signature : .....

Signature : .....

**La transmission de toutes ces informations est obligatoire pour toutes les familles, indépendamment de leurs revenus.**

Le réseau se réserve le droit de vérifier les taux d'activité et jours travaillés auprès de l'employeur.

De par leurs signatures, les parents attestent de l'exactitude des informations fournies et confirment avoir pris connaissance que celles-ci sont consultables par les Directions de toutes les structures d'accueil.